

## S'entretenir avec un fumeur de cannabis qui ne demande rien

Lors de l'entretien, il est important d'aborder la question du cannabis en dépit du déni, des résistances et des arguments du consommateur.

**Il s'agira d'aborder, dans le dialogue, les aspects positifs de la consommation pour faire remonter progressivement les aspects négatifs.**

L'expression libre autour d'une consommation ressentie positivement permet en effet d'aborder des effets secondaires minimisés, méconnus ou occultés.

## Comment s'entretenir avec un fumeur qui ne demande rien

● **D'abord, favoriser la libre expression de la personne**, afin qu'elle donne son point de vue sur les effets positifs de sa consommation de cannabis,  *sujet dont on parle peu habituellement.*

- Lui permettre d'aborder sa représentation du cannabis
- Laisser une liberté de parole en acceptant qu'il exprime, dans un premier temps, des arguments favorables à la consommation de cannabis
  - intégration à un groupe, acceptation, convivialité, plaisir, fête, ivresse, détente, relaxation, sommeil....

● **L'aider à repérer les limites des effets positifs** qu'il rapporte.

- L'inciter à rechercher des éléments négatifs qu'il peut facilement identifier
  - les troubles de la mémoire, de la concentration, les difficultés d'apprentissage, les retards et les pensées à thème persécutif (« la parano »)...

● **L'aider à repérer les aspects indésirables**, qu'il perçoit, de façon à modifier son regard et éveiller son sens critique vis-à-vis de son comportement.

- Lui faire évoquer les difficultés relationnelles, les disputes ou conflits avec l'entourage, les problèmes pécuniaires liés au coût de la consommation
- Echanger avec lui sur les risques légaux à propos de la conduite de machine ou de véhicule ou des assurances et le risque judiciaire dû au caractère illégal de l'approvisionnement

Si aucun aspect négatif n'est rapporté, le médecin peut poursuivre son échange à la recherche d'une diminution des activités habituelles du patient et d'une baisse de ses sources de satisfaction, au profit de sa seule consommation.

## Repères pour la pratique

### • Favoriser la venue à une consultation ultérieure.

- Proposer à la personne, après ce premier entretien, d'en reparler, à une prochaine consultation pour voir avec lui où il en est de sa consommation de manière plus approfondie. Le médecin pourra ainsi l'aider à évaluer les modalités de sa consommation en recherchant des indices de gravité.
- A cet effet, le médecin peut lui remettre le questionnaire d'auto-évaluation ALAC ou CAST à remplir, support de discussion pour la prochaine consultation

S'il s'agit d'un jeune, le médecin peut aussi l'orienter vers la consultation pour jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives et leurs familles, mise en place par la MILDT, la plus proche de chez lui. Les professionnels de cette consultation poursuivront l'évaluation de la situation et pourront intervenir, pendant un temps limité, auprès de la personne puis la réorienter vers le professionnel de son choix.

### Pourquoi s'entretenir avec un fumeur qui ne demande rien

**Le dialogue non jugeant**, en partant des bénéfices vécus par le consommateur, peut assouplir les résistances et permettre un échange sur la consommation. Cela lui donne l'occasion d'évoquer des circonstances ou des contextes de consommation, à partir desquels on pourra ensuite aborder des effets négatifs. **Cela constitue une première étape pour un changement.**

L'usage de cannabis permet à certaines personnes de réguler des émotions et des tensions internes, de gérer des relations conflictuelles. Le dialogue permet d'aborder ces situations et ainsi de reconnaître qu'elles existent.

**La connaissance des éléments ressentis comme positifs par le consommateur est important pour le médecin.**

Ils vont lui indiquer la ou les fonctions de sa consommation (fonction relationnelle d'appartenance ou d'opposition, de plaisir, d'adaptation, de défonce...).

Ils permettront dans un second temps de proposer **des stratégies alternatives pour faire face autrement.**

L'information sur les risques, à partir de ses connaissances, permet de poursuivre la recherche d'effets négatifs ressentis et d'induire un premier changement de perception. Cette première démarche de bilan pourra amener la personne à vouloir faire, dans un second temps, **une évaluation de sa consommation** pour en savoir plus sur sa situation.

### Références Bibliographiques

- Cannabis, savoir plus risquer moins, MILDT, 2001
- Usage nocif de substances psychoactives : Identification des usages à risque, Outils de repérage, Conduites à tenir, Rapport au Directeur Général de la Santé, La Documentation Française, 2002
- Le cannabis, ce qu'il faut savoir, MILDT, 2005
- Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière (SAM), Etude OFDT, 2005



**Pôle Ressource National**  
médecine générale et conduites addictives

## Repères pour la pratique

### Pour en savoir +



CD-Rom

**« Cannabis : identifier, accompagner, intervenir. Guide pour le médecin généraliste »**

téléchargeable gratuitement sur le site du PRN [www.prn-addictions.org](http://www.prn-addictions.org)

*Auteurs : Dr Pierre AIRAUDI (Réseau GT 06), Dr Philippe BINDER (Réseau ICARES), Mr Jean-Pierre COUTERON (ANIT), Mme Judith CYTRYNOWICZ (INPES), Dr Thierry DEZEIX (Réseau ICARES), Dr Jean-Luc GALLAIS (SFMG), Dr Laurent KARILA (Hôpital Paul Brousse - Villejuif), Dr Cécile PEYREBRUNE (MCA - Faculté de Bobigny), Dr Olivier PHAN (CSST Emergence), Dr Patrick ROUA (Réseau ADDICA)*